



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fichiers

Question écrite n° 53734

Texte de la question

M. Thierry Lazaro interroge M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur le nombre de citoyens ayant demandé en 2008 la communication de documents les concernant, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif, social et fiscal, tant auprès de son ministère qu'auprès des administrations et services en dépendant.

Texte de la réponse

En 2008, le ministère des affaires étrangères et européennes a communiqué plusieurs centaines de documents à des citoyens en faisant la demande conformément à la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif, social et fiscal. L'organisation et le fonctionnement décentralisé de ce ministère ne permettent pas toutefois de comptabiliser précisément le nombre de ces demandes.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53734

Rubrique : Informatique

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 juin 2009, page 6272

Réponse publiée le : 3 novembre 2009, page 10394